

MUSIQUES & CULTURES

✉ 1, place de l'auditoire, 29870 Lannilis

☎ 02 98 37 22 53 / 06 77 97 07 89 ✉ epccmusiquesetcultures@gmail.com

Qui sommes-nous ?

Nous sommes un Etablissement public de coopération culturelle (EPCC), qui accompagne le développement de l'action culturelle et artistique sur les communautés de communes de *Lesneven-Côte des Légendes* et du *Pays des Abers*.

Nous mettons en œuvre depuis septembre 2012 une démarche de partenariat artistique et culturel entre les communes de Guissény, Kerlouan, Landéda, Lannilis, Lesneven, Plabennec et Plouguerneau, les communautés de communes et le Conseil départemental du Finistère. Notre EPCC ne se résume pas à l'addition des apports de chacun, mais bien à un projet partagé et porté par tous, au-delà des intérêts propres à chaque collectivité, en regard des véritables attentes repérées. Il est le gage de la pérennité des actions que nous conduisons, au-delà des sensibilités et des éventuelles alternances politiques.

D'abord appelé *Ecole de musique du pays des abers – côte des légendes*, notre EPCC s'intitule désormais **Musiques & Cultures**.

Que faisons-nous sur le territoire ?

Nous proposons des enseignements artistiques, par des cours hebdomadaires individuels et/ou collectifs, en **musique, danse, arts du cirque, et langues étrangères** (pour soutenir les jumelages).

Ces enseignements s'inscrivent dans un cursus pédagogique adapté et certificatif.

Ils sont délivrés par des enseignants professionnels et qualifiés.

Nous sommes partenaires de l'Education nationale et des écoles sous contrat (enseignement catholique, Diwan), des équipes pédagogiques, pour l'élaboration et la réalisation de projets d'éducation artistique et culturelle, dans les écoles maternelles et élémentaires, dans le cadre de l'objectif 100% EAC (éducation artistique et culturelle).

Nous réalisons également des actions de sensibilisation dans les crèches, les ALSH, espace jeunes, bibliothèques et médiathèques, ainsi que dans les EHPAD.

Nous accompagnons le développement des pratiques artistiques amateurs, et soutenons la vie associative culturelle. Nous réalisons également des prestations artistiques ou administratives.

ARTS DU CIRQUE

Scène de l'espace Kerjézéquel, à Lesneven.

Nouveau ! Nous disposons désormais d'un rail pour la pratique des acrobaties aériennes.

Pour les enfants de 4 à 5 ans

Atelier d'éveil aux arts du cirque, mercredi 15h30/16h30

Pour les enfants de 6 à 9 ans

Atelier d'initiation aux arts du cirque, mercredi 14h/15h30

Pour les enfants de 10 à 14 ans

Atelier de perfectionnement aux arts du cirque, mercredi 16h45/18h45

Pour les plus de 15 ans

Atelier de perfectionnement aux arts du cirque, mercredi 18h45/20h45

DANSE CONTEMPORAINE - MODERN'JAZZ

Pour les enfants de 4 à 6 ans

Atelier d'éveil à la danse, samedi 9h45/10h30, centre socioculturel Lesneven

Pour les enfants de 6 à 8 ans

Atelier d'initiation à la danse, samedi 11h15/12h15, centre socioculturel Lesneven

Pour les enfants de 8 à 12 ans

Cours de danse contemporaine, samedi 13h30/14h30, centre socioculturel Lesneven

Cours de danse modern' jazz, samedi 14h30/15h30, centre socioculturel Lesneven

ÉVEIL MUSICAL

Atelier d'éveil à la musique, mercredi 10h35/11h20, espace associatif Kerlouan

Atelier d'éveil à la musique, lundi 16h45/17h30, site d'enseignement Eliane Pronost Lesneven

INITIATION MUSICALE

Pour les enfants de 6 à 7 ans

Atelier d'initiation à la musique, mercredi 9h30/10h30, espace associatif Kerlouan

Atelier d'initiation à la musique, lundi 17h35/18h35, site d'enseignement Eliane Pronost Lesneven

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

A partir de 7 ans, nous vous proposons le **Parcours Global d'Etudes musicales (PGE)**, qui comprend à la fois un *cours de culture musicale*, un *cours individuel instrumental ou vocal (ou un parcours découverte)*, et l'accès à un *atelier de pratique collective*.

Nos enseignements sont structurés autour d'un 1er cycle qui comprend 4 niveaux à valider, avant d'accéder à un 2^{ème} cycle, qui lui aussi comprend 4 niveaux à valider.

Se référant en culture musicale aux compétences musicales définies pour chaque niveau, et en pratique individuelle à celles définies pour chaque niveau pour chaque instrument ou pour chaque tessiture vocale, et communiquées chaque début de saison à chaque élève et à sa famille, nos enseignants valident ou non, en fin de saison, le passage dans le niveau supérieur, par contrôle continu pour le 1^{er} (1C1) et 3^{ème} niveau (1C3), par évaluations pour le 2^{ème} niveau (1C2), 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} niveau (2C1, 2C2 et 2C3), par examen pour les 4^{ème} et 8^{ème} niveaux (1C4) et (2C4).

CULTURE MUSICALE

Durant les niveaux du 1er cycle, nos cours permettent chez nos élèves un apprentissage progressif de l'ensemble des facultés nécessaires à la pratique musicale, dans sa diversité. Répartis en petits groupes de 5 élèves maximum, nous abordons avec eux la musique sous plusieurs angles : la lecture de notes et la maîtrise rythmique orale et écrite ; l'approche sensorielle, auditive, vocale et analytique des pièces musicales ; l'exploration des différents répertoires, et la reconnaissance des instruments. Par l'harmonisation de tous ces aspects, nos élèves, à la fin de leur 1^{er} cycle, peuvent accéder dans notre 2^{ème} cycle de culture musicale, en musiciens éclairés, acteurs et auditeurs à la fois conscients et curieux.

Nos cours sont d'une durée de 45 minutes en 1^{ère} et 2^{ème} niveau (1C1 et 1C2), et de 60 minutes pour les 3^{ème} et 4^{ème} niveaux (1C3 et 1C4).

Cours dans nos sites de Guissény, Kerlouan, et Lesneven.

PRATIQUE INDIVIDUELLE INSTRUMENTALE OU VOCALE

Durant les niveaux du 1er cycle, nos cours permettent chez nos élèves un apprentissage progressif de l'ensemble des facultés nécessaires à la pratique musicale ou vocale.

En cours individuel, nous abordons avec eux la pratique instrumentale ou vocale sous des angles propres à chaque instruments ou tessiture de voix.

La durée de nos cours individuels instrumentaux ou vocaux évolue uniquement suite à la réussite aux examens: 20 minutes pour le 1^{er} niveau 1C1 (30 minutes pour les adultes), 25 minutes pour le 2^{ème} niveau 1C2 (30 minutes pour les adultes), 30 minutes pour le 3^{ème} niveau 1C3, 35 minutes pour le 4^{ème} niveau 1C4, 40 minutes pour le 5^{ème} niveau 2C1, 45 minutes pour le 6^{ème} niveau (2C2), 50 minutes pour le 7^{ème} niveau 2C3, 55 minutes pour le 8^{ème} niveau 2C4, et 60 minutes au-delà du 8^{ème} niveau 2C+.

Guissény : guitare classique, guitare acoustique et piano

Kerlouan : flûte à bec, guitare classique, percussions, piano et synthétiseur

Lesneven : chant, flûte à bec, guitare acoustique, guitare amplifiée, harpe, percussions, piano, synthétiseur, violon et violoncelle

Nous proposons également des cours **individuels instrumentaux ou vocaux** seuls, sans culture musicale. Ils sont réservés aux élèves ayant déjà de bonnes connaissances du solfège, et aux adultes. Cette proposition inclue également la participation aux ateliers de pratiques collectives.

Nous pouvons aussi vous délivrer des **cours individuels de culture musicale** seuls.

ATELIERS DE PRATIQUES COLLECTIVES

Chorale *les petits korrigans* pour les enfants dès 7 ans, Lesneven le mardi de 17h35 à 18h35

Ensemble de percussions *Percu'son* pour enfants + de 9 ans qui suivent un PGE, Lesneven le mercredi 14h/14h45

Ensemble de percussions africaines pour adultes, Lesneven le mardi 19h30/21h30 tous les 15 jours

Ensemble *Musiques anciennes* pour élèves de 2^{ème} cycle, Lesneven le jeudi 19h15/20h15

Ensemble *Musiques du monde* pour toutes et tous, Lesneven le mercredi 18h30/19h30

Ensemble de musiques traditionnelles, Lesneven le jeudi 20h20/21h20 1 fois par mois

COURS D'ESPAGNOL

Le vendredi 15h30/17h, pour adultes intermédiaires, Maison d'accueil Lesneven
Le vendredi 17h/18h30, pour adultes avancés, Maison d'accueil Lesneven

MODULATIONS TARIFAIRES

Selon la date d'inscription

Si vous débutez une pratique musicale après le mois d'octobre, vous bénéficiez d'une modulation tarifaire !

Selon la commune de résidence

Dans toutes nos propositions individuelles, si vous résidez à Kerlouan, vous bénéficiez de tarifs préférentiels, dits « intérieurs » !

Selon l'âge de vos enfants

Si vous inscrivez vos enfants majeurs jusqu'à 25 ans, s'ils sont encore dans votre foyer fiscal, vous ne réglez que le tarif « enfants » !

Selon le nombre d'inscrits ou de propositions choisies, dans le foyer fiscal

Si vous vous inscrivez à plusieurs du même foyer fiscal (enfants et parents) ou sur plusieurs propositions culturelles, vous bénéficiez d'une réduction de 15% sur la moins onéreuse des deux pour deux inscriptions ou deux propositions, de 30% sur la 3^{ème}, et de 50% sur la 4^{ème} et les suivantes !

Selon votre quotient familial Caf

Si vous résidez à Guissény, Kerlouan, Landéda, Lannilis, Lesneven, Plabennec ou Plouguerneau, et si votre quotient familial Caf est inférieur à 1200€, vous bénéficiez d'une réduction ! *NB : cette réduction ne se cumule pas avec la modulation selon le nombre d'inscrits ou de propositions suivies, seule la plus favorable vous sera appliquée.*

CONDITIONS GÉNÉRALES

Remboursement

Vous disposez de deux (2) séances de découverte avant de vous engager définitivement pour la totalité de la saison 2022-2023.

ATTENTION, en cas d'absence ou d'arrêt de votre part, sauf raisons exceptionnelles avérées, nous ne vous remboursons pas.

En cas d'absence de l'un de vos enseignants, votre atelier ou cours sera reporté. A défaut, il vous sera remboursé sur la base de 1/52ème du tarif payé.

Période d'activité de nos propositions

Toutes nos propositions culturelles sont suspendues durant les vacances scolaires.

Nos propositions *tombant* éventuellement un jour férié ne sont en aucun cas reportées ou remboursées.

Règlement de nos propositions

Vous avez la possibilité de payer tout ou partie par chèques vacances, Pass Culture, mais pas par CESU.

Vous pouvez régler par espèces, chèque en 1 ou 3 fois, ou par prélèvement en 10 fois (de décembre 2022 à août 2023, dossier à remplir avant le 30 octobre 2022).

TARIFS 2022 / 2023 Habitants de Kerlouan

Ateliers d'éveil à la danse et à la musique, à la danse, à la musique, aux arts du cirque	150€
Ateliers d'initiation à la danse, à la musique	165€
Atelier d'initiation aux arts du cirque	225€
Atelier de perfectionnement aux arts du cirque (enfants, ados, adultes)	250€
Ateliers de pratiques collectives, enfants	50€
Ateliers de pratiques collectives, adultes	65€
Cours de langues étrangères	180€
Culture musicale enfants	160€
Culture musicale adultes	255€
Pratique individuelle instrumentale ou vocale enfants	285€
Pratique individuelle instrumentale ou vocale adultes	535€
Parcours global d'études enfants	350€
Parcours global d'études adultes	725€